

**ACCORD CONVENTIONNEL
FRAIS DE SANTÉ**

**Transport Routier de Marchandises
et Activités Auxiliaires
du Transport**



**5 ETAPES
POUR VOUS METTRE
EN CONFORMITÉ**



carcept prev

5 ÉTAPES POUR ASSURER L'ADHÉSION DE VOTRE ENTREPRISE ET L'AFFILIATION DE VOS SALARIÉS

Etape 1 : l'adhésion de l'entreprise

- Complétez le bulletin d'adhésion de l'entreprise ci-joint, en indiquant bien la garantie retenue : Régime de Base, Régime Amélioré 1 ou Régime Amélioré 2.
- Rassemblez les pièces complémentaires⁽¹⁾ nécessaires.
- Adressez votre dossier d'adhésion complet à la FMP, gestionnaire du régime dont les coordonnées figurent ci-contre.

Etape 2 : les documents d'affiliation à remettre aux salariés

- Téléchargez les documents d'affiliation sur le site www.trmsante.fr.
- Renseignez préalablement la « partie Entreprise » de chacun des bulletins individuels d'affiliation.
- Remettez à vos salariés :
 - leur bulletin d'affiliation pré-rempli par vos soins (modèle correspondant à la garantie choisie) ;
 - un formulaire d'autorisation de prélèvement (indispensable si le salarié choisit des options individuelles).



Etape 3 : la collecte et l'envoi des dossiers des salariés

- Les salariés renseignent les formulaires et réunissent les pièces complémentaires nécessaires à leur enregistrement⁽²⁾.
- **Assurez-vous que tous les dossiers sont dûment complétés**, signés et accompagnés des pièces complémentaires obligatoires.
- **Adressez l'ensemble des dossiers des salariés à la FMP.**

VOTRE CENTRE DE GESTION
FMP
Contrat TRM
19 Cité Voltaire - CS 71121
75134 Paris cedex 11

Etape 4 : la confirmation de l'adhésion et des affiliations

CARCEPT-Prévoyance :

- adresse un certificat d'adhésion à l'entreprise ;
- procède à l'enregistrement des affiliations ;
- envoie les cartes tiers payant à chaque salarié assuré.

Etape 5 : l'information des salariés

- Téléchargez la notice d'information sur www.trmsante.fr.
- Remettez en un exemplaire à chacun de vos salariés.

(1) PIÈCES COMPLÉMENTAIRES à joindre au dossier d'adhésion de l'entreprise

- Un extrait Kbis de moins de 3 mois.
- Les pouvoirs du signataire s'ils ne figurent pas sur le Kbis.
- Une copie de la pièce d'identité du signataire.
- Le RIB de votre société.

(2) PIÈCES COMPLÉMENTAIRES à joindre au dossier d'affiliation du salarié

- Un RIB.
- Une photocopie des attestations vitales à jour pour tous les bénéficiaires.
- Pour les enfants de plus de 21 ans et de moins de 26 ans : attestation d'affiliation à la Sécurité sociale des étudiants, notification d'attestation à Pôle Emploi, copie du contrat d'apprentissage (selon le cas).
- Attestation de la MDPH pour les enfants titulaires de la carte d'invalidité prévue par l'article L.241-3 du Code de l'action sociale et des familles.

➔ Besoin d'aide ?



Nos conseillers Carcept Prev, experts de la protection sociale du Transport, sont à votre service.

▶ **N°Cristal** 09 69 32 22 11

APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi de 9h à 18h



Consultez le site internet dédié et téléchargez la documentation nécessaire.

www.trmsante.fr



carcept prev

Vous transportez la vie, nous protégeons la vôtre



transport
de marchandises



transport
de personnes



logistique

AGECFA-Voyageurs • **CARCEPT** • **CARCEPT-Prévoyance** • **FONGECFA-Transport** • **IPRIAC**

174 rue de Charonne - 75128 Paris cedex 11 - www.trmsante.fr - ▶ **N°Cristal** 09 69 32 22 11

APPEL NON SURTAXE